

<b>DIRECTION</b>	DIRECTION DE LA SANTE	
<b>SERVICE</b>	Santé publique	
<b>FONCTIONS</b> (intitulé du poste)	Coordinateur du Conseil Local en Santé Mentale	
<b>GRADE</b>	Attaché	Catégorie AX B C
<b>Rattachement hiérarchique</b>	Cheffe de service UVS	

<b>Encadrement</b>	Fonction d'encadrement : non <input checked="" type="checkbox"/> oui nombre de personnes encadrées : Cadre Evalueur : non <input checked="" type="checkbox"/> oui nombre de personnes évaluées :
--------------------	---

Environnement du poste	<p>La ville de Saint-Denis déploie une politique volontariste de santé publique. Elle met à disposition de sa population des équipements et des services de santé de proximité (promotion, éducation, prévention, consultation et soins) dans les 4 centres municipaux de santé, les 6 PMI, les centres de planning familial, le CSAPA et à travers les actions de santé publique menées sur le territoire. Placée sous l'autorité du directeur de la santé, la direction est organisée en 4 services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un service de santé publique ;</li> <li>- la circonscription municipale de PMI ;</li> <li>- un service offre de soins ;</li> <li>- un service administration - gestion.</li> </ul> <p>Le service santé publique regroupe les missions d'hygiène et les actions de santé publiques inscrites dans le contrat local de santé renouvelé pour 2018/2022, dont le CLSM. La circonscription municipale de PMI porte les missions déléguées par le Département dans le cadre de la protection maternelle et infantile. Le service de soins recouvre les missions liées à l'activité médicale et soignante, à l'encadrement de l'ensemble des personnels de santé de la direction et au pilotage du projet de santé. Le service administration-gestion porte les fonctions transverses administratives de la direction de la santé dans les domaines de la gestion, des moyens humains, financiers et informatiques, la coordination administrative et le modèle économique des centres municipaux de santé (CMS).</p> <p>S'appuyant sur une politique nationale de développement de la démocratie sanitaire en santé mentale, la ville de Saint-Denis, les secteurs de psychiatrie (G01 et GO2) et de pédopsychiatrie I01, l'Unafam ont mis en place un conseil local en santé mentale (CLSM) depuis 2013. Cette instance, présidée par l'élue à la santé, est une plateforme de concertation et de coordination entre les différents partenaires et les usagers pour la définition en commun de politiques locales et d'actions. Le CLSM a permis le développement d'une dynamique partenariale très importante incluant des acteurs des champs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, des usagers (...). Cette dynamique a favorisé l'émergence de différents projets et actions autour du logement, des adolescents, de l'inclusion scolaire et sociale, de la désigmatisation qui donne aujourd'hui au CLSM une place reconnue sur le territoire. La coordination CLSM s'inscrit dans une équipe de santé publique qui porte par ailleurs de nombreuses actions (addictions, précarité, offre de soins...).</p>
Missions (activités du poste)	<p>Placé.e sous l'autorité de la cheffe de service, le coordinateur (la coordinatrice) CLSM est responsable du fonctionnement courant du CLSM et de la mise en œuvre des objectifs du CLSM (fixés dans le cahier des charges établi par l'ARS Île de France joint à la fiche de poste ou <a href="#">ici</a>). Les objectifs stratégiques du CLSM sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un diagnostic local de la situation en santé mentale.</li> <li>- Développer l'éducation et la promotion en santé mentale.</li> <li>- Permettre l'égal accès à la prévention et aux soins ainsi que la continuité de ceux-ci.</li> <li>- Favoriser l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des usagers.</li> <li>- Contribuer à la désigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques.</li> </ul> <p>Dans toutes ses missions, le coordinateur (la coordinatrice) CLSM veillera à poursuivre et s'appuyer sur la dynamique partenariale élargie existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser l'actualisation du diagnostic sur les besoins du territoire</li> <li>- Organiser et suivre les instances de concertation pluri-professionnelles et de coordination de situations (Resad, SDRE, cellule incurie...)</li> <li>- Préparer les comités de pilotage et l'assemblée plénière du CLSM, les groupes de travail et les différents temps d'échanges</li> <li>- Soutenir la stratégie locale impulsée par le comité de pilotage pour répondre aux besoins en matière de santé mentale de la population</li> <li>- Mettre en œuvre ou accompagner les actions issues de la dynamique CLSM et piloter les groupes de travail, assurer le suivi des interventions partenariales opérationnelles</li> <li>- Communiquer sur le conseil local en santé mentale en direction des habitants, des professionnels, des élus et institutions</li> <li>- Assurer l'information des élus sur le CLSM (notes, rapports...)</li> <li>- Inscrire le CLSM dans le Contrat local de santé et participer aux temps d'échange sur les différents axes du CLS ainsi qu'aux réunions de service</li> </ul> <p>Il/elle devra si besoin engager dans un délai de 2 ans les formations qualifiantes nécessaires à l'exercice de ses fonctions (FASSM, formation CNFPT, DIU...)</p>
	<p><b>Fonction annexe exercée</b> (ex : Régisseur, correspondant comptable, correspondant PEC...) : non <input checked="" type="checkbox"/> oui dans ce cas, précisez :</p>

	<b>Connaissances</b> Connaissance globale des problématiques de santé mentale / Connaissances et expérience des cultures professionnelles des champs sanitaires (psychiatriques et pédopsychiatriques), médico-sociaux, et sociaux Connaissance des enjeux et des évolutions des territoires populaires Connaissances et expériences sur les enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques de santé publique / Evolutions sanitaires, économiques et sociales du territoire / Fonctionnement des collectivités et des établissements publics Animation de réseau et de groupes de travail Bureautiques : MS Office
	<b>Qualités</b> Intérêt pour les questions relatives à la santé mentale Facilité à travailler en lien avec différents corps professionnels et différentes institutions Organisation / Méthode et rigueur / Analyse et prise de décision / Relationnel / Communication / Autonomie / Force de propositions
	<b>Savoir faire</b> Méthode et analyse de diagnostic Compétences rédactionnelles Traduction des orientations en santé de la ville et des partenaires en plans d'actions Pilotage et mise en œuvre opérationnelle de projets en santé publique Anticipation des évolutions en termes d'organisation de dispositifs et de ressources Communication et concertation
	<b>Missions exercées en lien avec (interne et externe au service) :</b> Lien fonctionnel avec les chef.fe.s de projet UVS, les PMI et les CMS Lien fonctionnel avec les directions solidarités, jeunesse, petite enfance, enfance - le secteur de pédopsychiatrie et les secteurs de psychiatrie adultes (G01 et G02)
Qualifications requises	<b>Diplômes</b> Cadre d'emploi : Attaché Master Santé publique – Cadre de santé – diplôme d'état d'ingénierie sociale DEIS
	<b>Permis de conduire</b> nécessaire : non <input type="checkbox"/> oui précisez la catégorie demandée :
Temps et lieu de travail	<b>Horaires de travail</b> 37H30 Horaires : 9h-12h30 et 14h-18 h. Disponibilité pour des réunions en dehors de ces horaires.
	<b>Astreintes</b> : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
	Si oui, précisez :
	<b>Lieu de travail</b> Centre administratif municipal de Saint-Denis (93)
Conditions d'exercice	<b>Port d'une tenue vestimentaire obligatoire</b> : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>Risques spécifiques liés à l'emploi</b>
	<b>Formations sécurité et habilitations obligatoires</b>
	<b>Equipements de protection individuelle</b> : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
	Si oui, précisez lesquels :
techniques et informatique	<b>Moyens techniques</b> Téléphone portable
	<b>Moyens informatiques</b> Ordinateur
Avantages et éléments de rémunération	<b>Logement de fonctions</b> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>
	<b>Eléments de rémunération</b> N.B.I. : précisez le nombre de points :
	Un contrat de service est-il mis en place : non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>
	<b>Si oui, préciser le niveau du contrat :</b>

Toutes les rubriques doivent être renseignées. Un document incomplet ne pouvant être exploité, il sera retourné à la Direction d'origine.

Visa du responsable de service :	Visa du Directeur :	Visa DG ou D.G.A :
----------------------------------	---------------------	--------------------